



INSTITUT
UNIVERSITAIRE
JEUNES EN DIFFICULTÉ

COVID-19

BULLETIN

D'INFORMATION

Numéro 6(1), juillet 2020

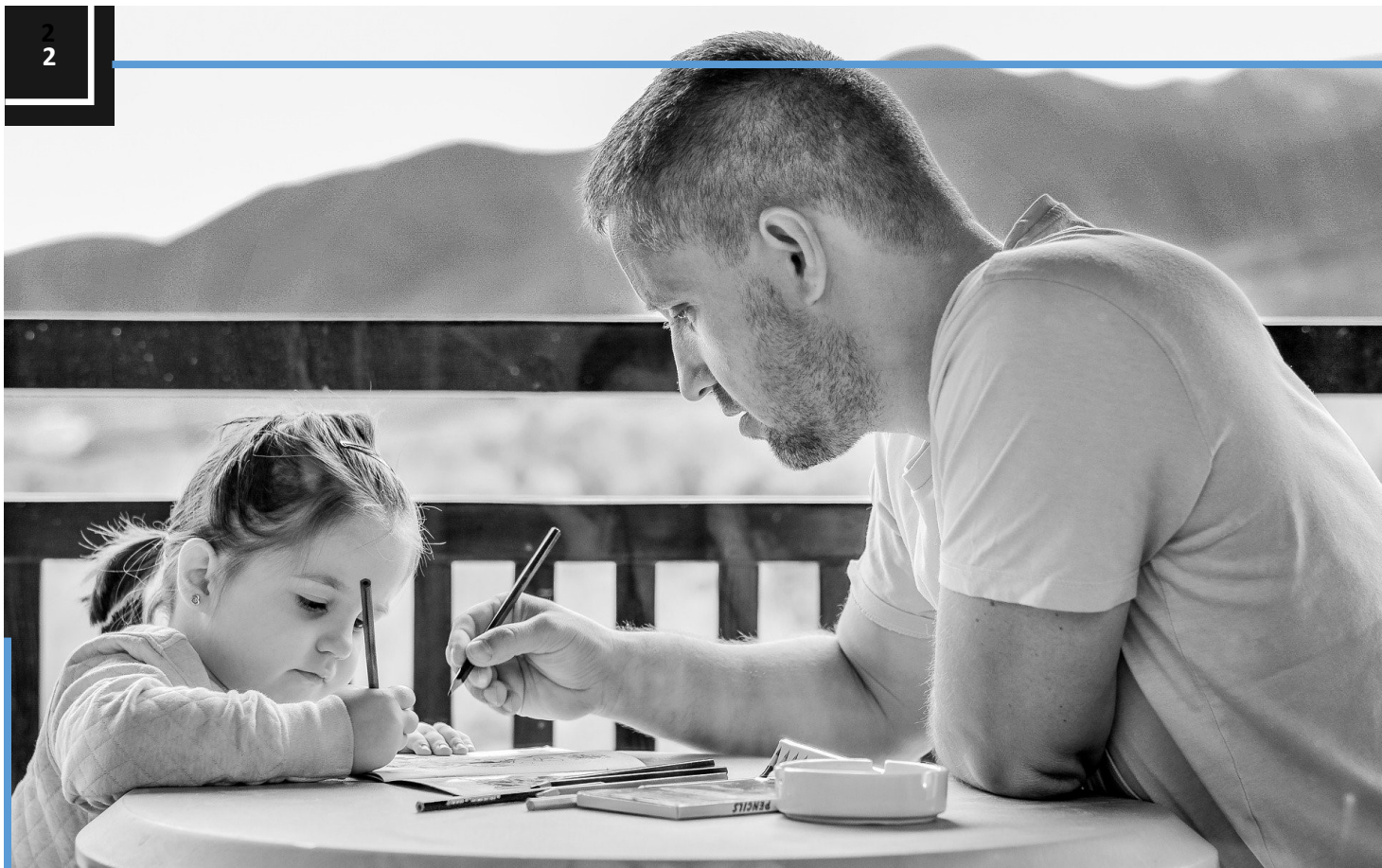
Ces bulletins d'information ont pour but d'apporter un éclairage sur certaines situations ou problématiques qui touchent la jeunesse en difficulté en temps de pandémie.

L'institut universitaire *Jeunes en difficulté* regroupe un ensemble de chercheurs et de professionnels qui contribuent au développement de connaissances et de pratiques sur la jeunesse en difficulté du Québec. Ses travaux portent sur les questions de maltraitance, de troubles de comportement, de délinquance, d'intégration sociale, ainsi que sur les pratiques professionnelles des acteurs qui œuvrent auprès des jeunes et des familles en difficulté.

Rédaction : Véronique Noël et Marie-Pierre Joly



Être famille
d'accueil
pendant la
pandémie : de
nouveaux défis à
relever



INTRODUCTION

Dans le cadre de la protection de la jeunesse, lorsque la sécurité ou le développement d'un enfant sont compromis et que l'enfant doit être retiré de son milieu d'origine, une proportion importante d'enfants sont hébergés en famille d'accueil (FA). Le parent d'accueil (PA) apparaît comme un acteur essentiel des services aux jeunes en difficulté : bien qu'il ne soit ni le parent biologique, ni le parent légal de l'enfant placé, il assume auprès de lui le rôle parental et lui fournit l'environnement familial nécessaire pour qu'il poursuive son développement.

Les parents d'accueil décrivent généralement leur expérience de manière positive et valorisante. Cependant, leur rôle demeure parsemé d'enjeux. Par exemple, ils doivent accompagner des jeunes dont le parcours d'adversité a pu entraîner des difficultés aux plans relationnel¹, scolaire², ainsi que des problèmes de santé mentale³. Ils doivent collaborer avec les parents d'origine de l'enfant et naviguer dans des dynamiques relationnelles complexes, où l'enfant peut se retrouver en conflit de loyauté⁴. Ils doivent également travailler de concert avec les services de protection de la jeunesse, et de nombreux autres partenaires pour répondre aux besoins de l'enfant qui leur est confié.

¹Dozier, M., Zeanah, C. H. et Bernard, K. (2013). Infants and Toddlers in Foster Care. *Child Development Perspectives*, 7(3), 166-171. doi:10.1111/cdep.12033

²Peel, N. et Beckley, A. (2015). Children in Out of Home Care: Should we give them a Fair Go? *Children Australia*, 40(4), 372-378. doi:10.1017/cha.2015.37

³Greeson, J. K., Briggs, E. C., Kisiel, C. L., Layne, C. M., Ake III, G. S., Ko, S. J., ... Pynoos, R. S. (2011). Complex trauma and mental health in children and adolescents placed in foster care: Findings from the National Child Traumatic Stress Network. *Child welfare*, 90(6), 91.

⁴Châteauneuf, D. et Turcotte, D. (2015). *L'évaluation de la LPJ : qu'en est-il huit ans plus tard? La perspective des milieux d'accueil*. Québec.

Le rôle de parent d'accueil est donc habituellement complexe et s'est complexifié davantage avec l'état d'urgence sanitaire.

Comment répondre aux besoins des jeunes malgré les contraintes imposées par les mesures de distanciation? Comment relever le défi d'avoir les jeunes 24h sur 24, dans une sorte d'huis-clos, avec un soutien diminué de la part des services sociaux? Au quotidien, les parents d'accueil tentent d'y arriver de leur mieux, tout en naviguant entre les directives des services de protection de l'enfance et du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), alors que la situation évolue chaque jour.

Ce bulletin rapporte la réalité de quatre parents d'accueil en contexte de pandémie. Ces parents d'accueil, impliqués dans leur association représentative, nous parlent de leur expérience personnelle et de celle de parents d'accueil qu'ils côtoient dans leurs régions respectives.

Merci aux personnes suivantes d'avoir répondu à nos questions :

- **Jean-François Rioux**, coordonnateur des régions à la Fédération des familles d'accueil et des ressources intermédiaires du Québec (FFARIQ)
- **Diane Thomas**, présidente provinciale des ADREQ et Présidente de l'ADREQ Chaudière-Appalaches
- **Christiane Cloutier**, présidente de l'ADREQ Saguenay Lac Saint-Jean (ADREQ-SLSJ)
- **Mathieu Bolduc**, directeur de l'ADREQ Montréal (ADREQ-MTL)

VÉCU DE LA PANDÉMIE PAR LES FAMILLES D'ACCUEIL

De façon générale, la pandémie a engendré de nouvelles obligations pour les PA: « Certaines familles d'accueil se retrouvent avec des obligations qu'elles n'avaient pas avant : l'école à la maison, gérer des contacts de deux mètres avec les parents, faire le transport dans le cadre des visites avec les parents d'origine. » (Diane Thomas, ADREQ). La situation a exigé de la part des FA beaucoup d'adaptation et d'efforts d'arrimage, par exemple pour continuer de travailler tout en faisant l'école à la maison et en restant disponibles pour les contacts entre l'enfant et ses parents d'origine.

« Oui, j'en ai des familles d'accueil qui ont même pensé à des fermetures. Elles ont trouvé ça trop lourd parce que là on se retrouve vraiment avec du 24h sur 24. »

Diane Thomas et Christiane Cloutier,
ADREQ et ADREQ-SLSJ

Le confinement a été vécu avec une intensité variable, dépendamment des FA. Pour certaines, l'expérience s'est avérée épuisante : « Oui, j'en ai des familles d'accueil qui ont même pensé à des fermetures. Elles ont trouvé ça trop lourd parce que là on se retrouve vraiment avec du 24h sur 24. On a des jeunes qui font des crises et il n'y a pas beaucoup d'aide externe. Alors si on a une FA qui est essoufflée et qui est au bout du rouleau, on peut la perdre. On n'a pas les moyens en ce moment de perdre de famille d'accueil » (Diane Thomas et Christiane Cloutier, ADREQ et ADREQ-SLSJ). Les difficultés accrues pour obtenir du soutien et l'absence de répit deviennent des enjeux importants dans le contexte de la COVID.

D'autres FA constatent que le confinement a apaisé les enfants : « J'ai des jeunes qui font beaucoup d'anxiété et pendant le confinement, ils se sont apaisés [...] Nous on a mis une routine de vie assez claire et stable » (Diane Thomas, ADREQ). Dans le cas de ce PA, l'exploitation constante des forces et des intérêts des enfants a permis de canaliser leur anxiété.

LES DÉFIS DE L'ÉCOLE À LA MAISON

La fermeture des écoles et l'enseignement à la maison a sans contredit nécessité beaucoup d'adaptation de la part des FA, dont certaines n'ont pas les moyens technologiques nécessaires.

Devenir professeur du jour au lendemain a comporté son lot d'embûches, d'autant que plusieurs jeunes ont des troubles d'apprentissage : « Si une famille d'accueil a quatre enfants, c'est vraiment difficile d'y arriver car les enfants qu'on accueille ont souvent des besoins importants. Certains demandent du un pour un. En plus des apprentissages réguliers, les familles d'accueil ont aussi eu besoin de soutien de la part des enseignants pour accompagner les jeunes dans les apprentissages relatifs à la techno pédagogie » (Diane Thomas, ADREQ).

« J'ai six filles à la maison. Je ne peux pas acheter six ordinateurs. Je sais que dans certaines familles, à l'heure actuelle, il y a des enfants qui ne sont pas scolarisés, faute d'équipement »

Jean-François Rioux, FFARIQ

L'accès au matériel technologique a constitué un enjeu de taille pour certaines FA, qui ne possédaient pas suffisamment de matériel pour accompagner les enfants : « J'ai six filles à la maison. Je ne peux pas acheter six ordinateurs. Je sais que dans certaines familles, à l'heure actuelle, il y a des enfants qui ne sont pas scolarisés, faute d'équipement » (Jean-François Rioux, FFARIQ). Une FA a d'ailleurs dû prendre des mesures alternatives : « Quand tu as trois petits cocos qui vont à l'école et que t'as juste un ordinateur, c'est un peu plus compliqué! Il a fallu que je contacte les professeurs, pour avoir par exemple, du travail papier et non virtuel, en fait pour être capable d'installer un horaire viable pour tout le monde » (Mathieu Bolduc, ADREQ-MTL) .



ENVOYER LES ENFANTS À L'ÉCOLE OU NON?

La fréquentation facultative des écoles, lors de leur réouverture, vers la mi-mai, a placé plusieurs FA dans une position d'inconfort. Légalement, cette décision ne leur revient pas : « Comme on n'a pas les attributs parentaux pour ces enfants-là, la décision ne nous revient pas. La décision revient au parent

biologique. Au même titre que les visites, ça a occasionné beaucoup de difficultés » (Jean-François Rioux, FFARIQ).

« Comme on n'a pas les attributs parentaux pour ces enfants-là, la décision ne nous revient pas. La décision revient au parent biologique... »

Mathieu Bolduc, ADREQ-MTL

Une FA a relaté que son point de vue a été pris en considération : « Dans certains cas il a fallu y avoir de grosses discussions. Par exemple si une famille veut le retour à l'école, mais que le parent ne veut pas, il faut discuter plus longuement » (Mathieu Bolduc, ADREQ-MTL). Pour plusieurs cependant, la situation a été frustrante. Elles se sentaient bien placées pour prendre la décision de fréquentation scolaire puisqu'elles vivent avec les enfants au quotidien : « Une telle décision devrait être prise par l'intervenant clinique en

collaboration avec la FA et les parents biologiques. Tous devraient collaborer ensemble vers un but convergent : le bien-être de l'enfant » (Christiane Cloutier, ADREQ-SLSJ). Ces enjeux se sont également produits pour les camps de jour et les garderies.

S'ADAPTER AUX CONTACTS VIRTUELS

À la suite du décret suspendant les contacts en personne entre les enfants placés et leurs parents, les FA ont été invitées par les intervenants des CISSS et des CIUSSS à mettre en place des contacts virtuels, tout en s'adaptant aux moyens technologiques des parents d'origine : « Les familles d'accueil se sont adaptées de manière vraiment géniale. Ce n'est pas tout le monde qui avait des ordinateurs, alors on a beaucoup de parents d'accueil qui ont prêté leur téléphone cellulaire personnel pour permettre les contacts, parce que nos cocos ont besoin de voir leurs parents. C'est un besoin fondamental (Mathieu Bolduc, ADREQ-MTL)».

Pour certains PA, l'organisation des contacts virtuels a engendré un travail considérable qui s'ajoute aux horaires déjà chargés : « Ma situation à moi? Ils sont huit dans la maison! Organiser des contacts vidéo, ça peut devenir une job à temps plein... ça devient

une gestion importante qui s'ajoute à notre micro-gestion quotidienne. S'il faut qu'on ajoute ça dans une journée, ça déborde. Tu sais être famille d'accueil ça le dit, on est une famille. Sur mon contrat, c'est écrit le mot famille d'accueil, et non institution d'accueil. (Jean-François Rioux, FFARIQ)».



Le respect de la vie privée lors des contacts virtuels a été perçu comme une préoccupation importante. Alors que le déconfinement est amorcé, certains intervenants demandent à des parents d'accueil de continuer les contacts virtuels. Or, certains souhaitent plutôt retrouver l'intimité de leur foyer: « Maintenant que les contacts en présentiel ont repris, certaines FA souhaitent qu'on diminue les contacts virtuels. C'est sûr que les FA veulent se réapproprier leur domicile, veulent se réapproprier leur vie privée. Malgré qu'on ait huit enfants dans la maison, ça demeure inconfortable que les parents voient ce qui se passe chez nous. C'est quand même aussi notre vie privée qu'on expose. » (Jean-François Rioux, FFARIQ)

L'une des FA estime quant à elle qu'il est essentiel de se questionner sur le bien-fondé de ce type de contacts qui ne seraient pas bénéfiques pour tous les enfants selon elle: « Pour les plus jeunes, il y a un questionnement : le fait de voir son parent et de lui parler au téléphone, c'est deux choses et l'absence de contact physique peut générer son lot d'émotions. Il faut donc déterminer de façon individualisée si les contacts virtuels sont appropriés pour les 0-12 ans (Diane Thomas, ADREQ)».

« Pour les plus jeunes, il y a un questionnement : le fait de voir son parent et de lui parler au téléphone, c'est deux choses et l'absence de contact physique peut générer son lot d'émotions. »

Diane Thomas, ADREQ

GÉRER LE RISQUE DE LA REPRISE DES CONTACTS LORS DU DÉCONFINEMENT

Après plusieurs semaines de confinement, certaines FA ont constaté la nécessité de la reprise des contacts en personne entre les parents et les enfants : « J'ai eu autant de familles d'accueil qui souhaitaient qu'on interrompe les visites pour leur santé, en raison de la COVID, que de familles d'accueil qui m'ont appelé pour dire « Il faut que les visites reprennent, mes enfants à la maison en ont besoin » (Jean-François Rioux, FFARIQ). Des FA ont proposé aux intervenants de faire des contacts en personne à l'extérieur, dans le cas de visites ne nécessitant pas de supervision, tout en respectant la distanciation physique: « Il a fallu qu'on parle beaucoup, mais pour ma part ça s'est quand même bien terminé. Tous les intervenants ont accepté que je prête ma cour pour les visites de la famille, ou qu'on fasse des pique-niques au parc. Alors pour ma part, on a été capable de trouver des solutions ensemble » (Mathieu Bolduc, ADREQ-MTL).



Derrière les défis logistiques de choix de lieu et de respect de la distanciation, des enjeux importants se sont dessinés pour les FA ayant des facteurs de vulnérabilité en regard de la COVID. Pour celles-ci, il a fallu trouver le difficile équilibre entre les risques associés à leur état de santé et le besoin des enfants de revoir leurs parents.

Des discussions ont été entreprises à ce sujet entre les associations de famille d'accueil et le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS): « Au début la consigne était d'essayer de trouver un terrain d'entente avec l'établissement. S'il n'y avait aucun compromis possible, il y avait la possibilité de demander le déplacement des enfants ou selon notre convention collective, de demander, sur présentation d'un papier médical, un congé maladie d'un an. C'est le seul outil qu'on nous a donné, mais on n'est pas d'avis que c'est-ce qu'il y a à faire, de déplacer les jeunes » (Jean-François Rioux, FFARIQ).

La FA et l'établissement devaient examiner chaque situation individuellement pour trouver la meilleure solution possible. Certaines familles d'accueil ont accepté de gérer un risque lié à leur condition de santé, comme en témoigne ce parent d'accueil : « Moi mon conjoint est diabétique, alors je l'ai laissé prendre la décision : « Écoute, toi tu te vois comment là-dedans? ». Mon mari était le premier à dire il faut que la vie continue. Alors, on fait attention. On connaît nos parents biologiques » (Jean-François Rioux, FFARIQ). À l'inverse, certaines familles d'accueil ont jugé le risque pour leur santé trop grand, et ont dû se résoudre à demander le déplacement des enfants. Ces décisions, bien que peu fréquentes, ont été déchirantes pour les parents d'accueil concernés.

Face à ces enjeux majeurs, certaines FA ont l'impression qu'on a oublié qu'elles avaient elles aussi des vulnérabilités : « Ces enjeux sont encore présents aujourd'hui. Tu sais les établissements leur priorité c'est de faire respecter les ordonnances et on les comprend, mais il faut penser aussi aux familles d'accueil » (Jean-François Rioux, FFARIQ).

CONCLUSION

Cette incursion dans l'univers des familles d'accueil laisse entrevoir l'engagement remarquable et la capacité d'adaptation des FA lors de la crise de la COVID-19. Certains parents d'accueil ont pris des risques parfois importants pour leur propre santé pour continuer de répondre aux besoins des enfants; d'autres se sont avérées des protectrices hors pair alors que certains enfants hébergés

avaient des conditions médicales complexes qui les mettaient à risque.

Toutefois, ce contexte révèle des enjeux de soutien, de collaboration et de reconnaissance déjà présents avant la pandémie⁵. Dans certaines régions, les FA ont senti que leur point de vue et leur situation particulière avaient été peu considérés dans les décisions exceptionnelles qui ont dû être prises en lien avec l'urgence sanitaire. Il importe d'entendre ce message, alors que la pénurie de familles d'accueil est criante au Québec et que certaines régions ne peuvent se permettre de perdre des places en famille d'accueil.

⁵ Blythe, S. L., Wilkes, L. et Halcomb, E. J. (2014). The foster carer's experience: An integrative review. *Collegian*, 21(1), 21-32. doi:[10.1016/j.collegn.2012.12.001](https://doi.org/10.1016/j.collegn.2012.12.001); Lapierre, V. (2014). *Reconnaissance du travail des familles d'accueil pour enfants: le cas du Québec*. Université Laval, Québec.